



Éditorial



Ce panneau se trouve depuis quelques semaines sur la plage d'Hermanville-sur-Mer (Calvados) et part d'une bonne intention. Mais, dans ce nouveau concept de panneau-jeu ou puzzle, les photos et les textes sont mélangés ; le public saura-t'il tout remettre dans l'ordre ? Je crains que non.

Cela me rappelle un document de l'office de tourisme de Portbail / 50 qui présentait le gravelot à collier interrompu aux anglais en l'affublant du nom de ... « broken collared gravelot ».

Décidément, les français ont un tel problème avec la nature que même la nommer est une difficulté quasi insurmontable.

Il reste assurément beaucoup à faire !

C'est pour cela que nous organisons des centaines d'animations par an, mais ce n'est pas suffisant.

Ce n'est pas une raison pour se décourager et ne pas viser le (très ?) long terme.

En attendant, la nature recule et ne comptons qu'avec modération sur les services de l'état pour faire appliquer la loi : la circulation des véhicules à moteur est interdite sur les plages ; le tracteur photographié ici a roulé pratiquement chaque jour cet été sur cette plage sur un peu plus d'un km entre la cale et le lieu de mise à l'eau du bateau ... sans doute pour écraser quelques gravelots nicheurs et pour faire respirer aux touristes le bon air de la mer ... avec son parfum de gaz d'échappement.

Gérard Debout





Rappels

Pour profiter d'informations de base sur la vie de l'association, il existe un site Internet. Nous vous engageons vivement à vous y connecter : www.gonm.org.

Les Nouvelles du GONm sont mensuelles sur le site du GONm grâce à « GONm Actu » que vous propose P. Gachet ; le dernier paru est consultable avec le lien suivant :

<http://www.gonm.org/index.php?post/GONm-ACTU-JUIN-2018-N%C2%B042>

Pour des informations constamment actualisées et des échanges sur l'ornithologie, les réserves, la vie du GONm, il existe un forum : <http://forum.gonm.org>

Vous pouvez également nous retrouver sur Facebook :

www.facebook.com/GroupeOrnithologiqueNormand

Il existe aussi « Cormoclic », groupe de discussion ouvert aux seuls adhérents du GONm, à jour de cotisation et ayant un compte Yahoo

cormoclic_gonm@yahoogroups.fr

Le Petit Cormoran, bulletin de liaison qui paraît tous les deux mois, apporte aux adhérents du GONm un très grand nombre d'informations sur la vie de l'association et sur les oiseaux. Il est mis en ligne et est consultable sur notre site : www.gonm.org

Si vous voulez vous adresser à l'association en tant que structure, adressez-vous à :

<http://www.gonm.org/index.php?contact>

Le prochain Petit Cormoran paraîtra à la fin du mois d'octobre 2018, les textes devront nous parvenir avant le 10 octobre 2018.

Je rappelle que vos textes ne doivent pas dépasser une page et qu'ils doivent renvoyer, si nécessaire, à un document plus

complet qui sera mis en ligne sur le site du GONm : www.gonm.org

Merci aux auteurs, illustrateurs, correcteurs (Alain Barrier et Claire Debout), metteur en page (Claire Debout) et en ligne (Guillaume Debout) et à la responsable de l'envoi de ce PC (Annie Chêne).

Responsable de la publication : Gérard Debout.

Enquêtes 2018

Enquêtes permanentes

Tendances : 15 août – 15 septembre puis 15 octobre – 15 novembre

Claire Debout claire.debout@gmail.com

Vie de l'association

ZPS : faute de candidats, et sans responsables pour s'en occuper, le GONm ne pourra plus suivre l'évolution des deux ZPS concernées (estuaire de la Seine et forêt du Perche) et ne pourra donc pas agir s'il était nécessaire de le faire.

Adhésions 2018

Pour poursuivre ses missions, le GONm a toujours et encore besoin de vous ; votre aide et votre soutien sont importants. Rejoignez-nous en 2018 : l'adhésion au GONm est due **par année civile** :

<http://gonm.org/index.php?pages/adhesion>

Pour vous simplifier la tâche, vous pouvez régler en toute sécurité votre adhésion en ligne en vous rendant sur :

<http://gonm.org/index.php?pages/adhesion>

Pour en savoir plus sur les modalités des dons et des legs (le GONm est une association reconnue d'utilité publique et, à ce titre, il peut recevoir dons et legs), une chargée de mission se tient à votre disposition pour vous renseigner sur les modalités : eva.potet@gonm.org



La Saint-Michel à Carolles 29 et 30 septembre 2018 : dix-septième week-end de l'oiseau migrateur

Nous vous rappelons que notre traditionnel rendez-vous automnal à Carolles aura lieu le 29 septembre. Le suivi de la migration sera assuré dès 8 heures sur le site de la cabane Vauban.

En fin de matinée, le traditionnel apéritif convivial vous sera proposé.

Les conférences du samedi après-midi seront entièrement consacrées à deux de nos réserves de la Manche : Chausey et Saint-Marcouf.

A l'occasion des anniversaires de leurs créations, nous découvrirons les oiseaux de ces deux réserves et les actions menées par le GONm.

Nous comptons sur un beau weekend !

Claire Debout

Programme

Samedi 29 septembre matin

8h30 – 11h30 : suivi en direct de la migration : présence des animateurs à la cabane Vauban

11h30 : apéritif inaugural officiel du WE à la salle de l'Amitié, offert par le GONm

12h30 : pique-nique convivial à Carolles, repas tiré du sac

Samedi 29 septembre après-midi

14h00 à la salle de l'Amitié à Carolles : expositions liées aux deux réserves puis conférences :

Gérard Debout : la réserve de Saint-Marcouf et ses oiseaux marins

Régis Purenne & Fabrice Gallien : les cormorans huppés à Saint-Marcouf : bilan du baguage

Gérard Debout : la réserve de Chausey et ses oiseaux marins

Fabrice Gallien & Xavier Corteel : l'huître-pie à Chausey, statut et suivi de-

puis 1998, bilan du programme de baguage

Fabrice Gallien : les nicheurs terrestres de la grande île à Chausey

Fabrice Cochard : les oiseaux hivernants à Chausey

Des sorties ornithologiques seront proposées au départ de la salle des fêtes en fin d'après-midi.

Dimanche 30 septembre

Sortie en mer à bord de la Jolie France vers la baie du Mont Saint-Michel et Chausey pour les adhérents inscrits :

Départ à 9h30 au port de Granville,

Tour de la baie et des îles Chausey, pique-nique sur la grande île

Retour vers 14 h00.

Lieux et accueil

Cabane Vauban (parking) à Carolles

Local du GONm rue de la poste à Carolles

Salle de l'Amitié, derrière l'Église

En contactant la MOM (02 33 49 65 88 et / ou Fabrice Cochard

fabrice.cochard@hotmail.fr, des

propositions d'hébergement vous seront faites.



Animations-Stage

Six animations et sorties ornithologiques réservées aux **Grands Débutants et Débutants**

Animateur : Didier Desvaux

17 bis rue de Janville 14670 Troarn didier-desvaux@wanadoo.fr ; 06 74 90 58 65

Nombre maximum de participants : 9

Conditions de participation :

- Adhérent du GON 2018 et 2019 ; Participation à l'ensemble des 6 séances obligatoire
- Jumelles type 8 X 50 ou 10 X 50
- Gratuit et participation aux frais de transport lors des déplacements

Contacts :

Secrétariat du GONm et l'animateur Didier Desvaux

Objectifs :

- Progresser dans l'autonomie de l'observation des oiseaux
- Progresser dans la reconnaissance des espèces « simples et courantes » (30 à 50)
- Connaître le GONm et comprendre son activité et ses objectifs

Dates prévisionnelles à confirmer lors de la première séance :

Samedi 13 octobre (9h00-12h30) : déplacement Caen Prairie

Lieu du RDV : Local 181 rue d'Auge 14000 Caen

Samedi 17 novembre (9h30-12h30) : lieu du RDV : réserve Baie d'Orne à Merville Franceville/14

Samedi 15 décembre (9h30-12h30) : déplacement marais de Troarn et réserve Saint-Sanson. Lieu du RDV : place Paul Quéllec 14670 Troarn

Samedi 19 janvier 2019 : Lieu du RDV : Baie des Veys

Samedi 30 mars 2019 : Lieu à préciser : (Bocage, Foret)

Samedi 4 mai 2019 : Lieu à préciser (Bocage, Foret)

Six animations et sorties ornithologiques réservées aux **Débutants et Initiés.**

Animateur : Didier Desvaux

Nombre maximum de participants : 9

Conditions de participation, contacts : comme ci-dessus

Objectifs :

- Progresser dans l'autonomie de l'observation des oiseaux
- Progresser dans la reconnaissance des espèces courantes (50 à 100)
- Connaître le GONm, ses objectifs ses actions
- Participer aux actions et enquêtes organisées par le GONm

Dates prévisionnelles et lieux à confirmer lors de la première séance :

Samedi 06 octobre (9h30-12h30) : déplacement à Ver-sur-Mer

Lieu du RDV : Local 181 rue d'Auge 14000 Caen

Samedi 24 novembre (9h30-12h30) :

Lieu du RDV : réserve Baie d'Orne à Merville-Franceville/14

Samedi 22 décembre (9h30-12h30) : déplacement marais de Troarn et réserve Saint-Sanson. Lieu du RDV : place Paul Quéllec 14670 Troarn

Samedi 26 janvier 2019 (10h30-14h30) : Lieu du RDV : Baie des Veys

Samedi 11 mai 2019 (10h30-14h30) : Lieu du RDV : marais de Carentan ou La Hague

Samedi 08 juin 2019 (10h30-14h30) : baie de Seine - marais du Hode.

Création d'un refuge GONm au campus nature de Coutances

Dans un article de presse du 12 avril dernier, le journal « La Manche Libre » titrait en une sur la disparition des oiseaux : « le silence de la campagne normande ». L'article ciblait comme responsables de leur disparition, le réchauffement climatique, mais aussi l'utilisation massive des herbicides et insecticides, ainsi que la disparition des haies dans le bocage normand. De même, « Ouest-France », titrait le 9 juin « la mort programmée des abeilles aura-t-elle lieu ? ». Partout dans le monde, les apiculteurs déplorent une mortalité alarmante des abeilles accusant pesticides et appauvrissement de la biodiversité floristique.

Depuis au moins 10 ans, l'établissement agricole coutançais a pris le contre-pied de ces pratiques. L'objectif était, d'une part, d'augmenter la biodiversité des nombreux écosystèmes présents en modifiant leur gestion et d'autre part de créer de nouveaux écosystèmes (mares, murets en pierres sèches). L'exploitation agricole a conservé ses haies bocagères et en replante dès qu'elle peut. Un plan de gestion des haies est en place. La ferme a depuis 4 ans la certification « agriculture biologique », aucun pesticide n'est répandu. Un rucher pédagogique a été créé il y a 5 ans. Gestion différenciée et zéro phyto sont de mise sur l'essentiel des surfaces gérées par l'établissement qui a obtenu le label « écojardin » en juin 2017. Quant à l'exploitation horticole, elle est labellisée « fleur bleue » depuis 2 ans. Enfin des nichoirs ont été placés en divers endroits à l'attention des mésanges et de l'effraie.

La diversité et la gestion écologique des écosystèmes et la proximité de nombreux bâtiments offrent une multitude d'habitats et des ressources alimentaires variées. La

biodiversité a « explosé ». Mammifères (Chevreuil, blaireau, lapin de garenne, lièvre, renard, écureuil), amphibiens (Salamandre, tritons, grenouilles et crapauds) sont bien présents. Des gazons devenus prairies en fauche tardive ont vu réapparaître de nouvelles plantes à fleur. Abeilles, bourdons et papillons sont de retour mais aussi oiseaux granivores et/ou insectivores. Un inventaire des oiseaux est réalisé chaque année depuis 8 ans. À ce jour, 52 espèces sont recensées dont la mésange huppée, les pics épeichette et mar. Lors de l'inauguration du label écojardin le jeudi 22 mars dernier, suite à l'intervention de Jean Collette sur les oiseaux des jardins, l'idée de créer un « Refuge GONm » qui faisait son chemin depuis 2 ans devenait une évidence. C'est chose faite : la convention a été signée le mercredi 6 juin.

Alain Aupoix
enseignant de biologie-écologie, adhérent -
correspondant du GONm pour le refuge



*Le groupe d'enseignants ornithos du lycée.
Photo Jean Collette*

Ornithologie

Atlas des oiseaux de Normandie

2016-2019



Journal de l'Atlas n°16 / Septembre 2018

Voir le journal joint à ce PC (version papier) ou sur le site Internet du GONm (page d'accueil).

Goélands nicheurs de Rouen

Le nombre de goélands argentés en milieu naturel diminue très régulièrement depuis trente ans en Normandie et au-delà. L'implantation de colonies dans les milieux urbains ne compense pas la raréfaction des nids dans les espaces sauvages. A Rouen, une petite population s'est installée, depuis une dizaine d'années au moins, sur les toits de la ville et sur ceux de bâtiments industriels proches.

Si cette population paraît relativement stable, elle s'est récemment diversifiée. En effet, si des goélands marins sont observés depuis plusieurs années à Rouen, la reproduction de cette espèce n'a pu être prouvée que récemment. De même, pour le goéland leucophée, des individus couveurs avaient bien été vus l'année dernière, mais en juin 2018 des adultes et des nids garnis de poussins de cette espèce ont été observés sur deux sites, en périphérie de la commune.

Il s'agit ici d'une première nidification en milieu urbain pour le goéland leucophée, et d'une reproduction particulièrement éloignée de la côte pour le goéland marin, si l'on se réfère au récent atlas des oiseaux de France métropolitaine.

Concernant les goélands argentés, on remarque que les colonies se trouvent à proximité des principaux marchés et du centre de recyclage des déchets ménagers. Quelques couples de goélands bruns rejoignent ces sites de nidification depuis cinq ans.

Les effectifs ce printemps sont d'environ 200 couples de goélands argentés nicheurs, 5 de goélands bruns, 5 de goélands marins et trois de goélands leucophée.

Frédéric Branswyck

Cigogne noire nicheuse en Normandie

Au-moins six nids occupés cette année ont produit 19 jeunes (peut-être 20) au total en 2018 dont trois nids à 4 jeunes : l'implantation de cette espèce dans notre région se poursuit et son taux de succès est tel que l'avenir est prometteur.

Information de Stéphane Lecocq

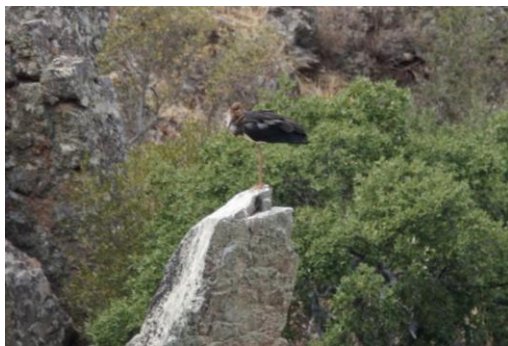


Photo Gérard Debout



Le programme SPOL « Effraie des clochers » en Normandie

Cet article fait suite à ceux parus dans les « Petit Cormoran » numéros 186 de juillet-août 2011 et 213 de mars-avril 2016. Il vous présente les principaux résultats obtenus huit ans après le lancement du programme Suivi Ponctuel des Oiseaux Locaux consacré à la chouette effraie en Normandie. L'objectif de ce programme d'étude et de protection, réalisé en collaboration avec le Muséum national d'Histoire naturelle et Stéphane Jouaire, est d'avoir

d'ici quelques années un échantillonnage représentatif de toutes les régions françaises. Il permettra des comparaisons entre les régions, de dégager des tendances et de mieux cerner certains aspects de la dynamique de l'espèce. Il vise dans un premier temps à effectuer un suivi des nichoirs déjà posés ou des sites déjà connus. Alors que les séances de baguage se poursuivent au cours de cette saison 2018, le bilan à la fin de l'année 2017 se résumait ainsi :

Année	Nombre de jeunes bagués	Nombre d'adultes bagués	Nombre total d'individus bagués
2010	25	0	25
2011	57	1	58
2012	88	2	90
2013	0	3	3
2014	47	0	47
2015	38	2	40
2016	94	5	99
2017	50	2	52
Total	399	15	414

414 individus ont donc déjà été bagués, pesés et la longueur de la première rémige hors fourreau mesurée afin de pouvoir déterminer l'âge des jeunes. Le baguage du 500^{ème} oiseau est en vue ! Les taux de reprise (oiseau trouvé mort) et de contrôle (oiseau capturé vivant) sont relativement importants (à titre de comparaison, on estime le taux de contrôle chez les passeurs à 1 pour 1 000) :

- Un jeune né en 2012 dans le Sud-Est du département de l'Eure a parcouru 283 km avant de se faire écraser sur une route des Flandres et a vécu 177 jours après le baguage ;

- Un autre né la même année en Suisse normande a volé 193 km et vécu

233 jours avant de se faire tuer par un chat domestique le printemps suivant dans le Maine-et-Loire ;

- Un bagué le 1^{er} juin 2014 à Saint-André-de-l'Eure a été retrouvé mort le 14 janvier 2015 sur la commune voisine de Chavigny-Bailleul, soit après 228 jours ;

- Un jeune d'une nichée de quatre bagué le 29 juin 2016 à Taillebois dans le bocage ornais, a vécu moins de 4 mois (trouvé mort dans la même commune le 22/09/2016) ;

- Une femelle baguée en même temps que ses deux poussins le 18 juin 2015 à Missy, dans le Pré-Bocage, contrôlée lors du nettoyage du nichoir le 22 février 2016 ;

- Un adulte bagué le 10 juin 2016 à Dampierre-sur-Avre, en Eure-et-Loir, recapturé dans le même nichoir le 18 novembre 2017.

Ces deux derniers cas illustrent bien la fidélité du couple au site.

Si vous aussi vous localisez un rapace mort, notamment le long des axes de circulation routière, et si les conditions de sécurité le permettent, vérifiez s'il est bagué ou pas, et, dans l'affirmative, transmettez au siège du GONm le numéro de la bague en précisant le lieu, la date et la cause présumée de la mort. D'avance merci !

extension dans le département de l'Eure-et-Loir) grâce à la participation de trois bagueurs agréés, Alain Chartier, James Jean Baptiste et David Vigour mais aussi de Jean-Claude Bertrand qui suit 28 nichoirs dans la Vallée de l'Avre, d'Alexandre Hurel (Naturellement Reuilly), de Johan Launay (Association Barbastella, canton d'Athis-de-l'Orne) et de bien d'autres bénévoles.

Thierry Lefèvre



Jeunes remis au nichoir après avoir été bagués (Photo Thierry Lefèvre).

Le SPOL Effraie des clochers a pu être décliné en Normandie (avec une légère

Estimation du nombre de coquillages cassés par les goélands argentés sur les quais et parkings du port de Granville (Manche)

Résumé

Les goélands argentés du port de Granville (Manche) utilisent la surface de certains quais et de parkings pour casser les coquilles des mollusques qu'ils consomment. L'opportunité de la réfection du revêtement d'un de ces quais a permis de proposer une date de départ pour dénombrer les coquilles cassées pendant un temps donné. Le décompte effectué au bout de 16 jours en juin 2018 sur une surface d'environ 1.600 m² montre par extrapolation qu'environ 100 coquillages sont brisés par jour sur une surface de quais et parking estimée à 5.000 m².

Pour accéder à la chair des coquillages dont il raffole, le goéland argenté (GA), en brise les coquilles en les laissant tomber de quelques mètres de hauteur sur un substrat solide (rochers, voies routières et parkings) *. Les GA sont des piètres pêcheurs. Ceux qui fréquentent le port de Granville récoltent ces coquillages vivants (Gastéropodes : buccins (*Buccinum*) ; Pélicypodes : tellines (*Gari*), amandes de mer (*Glycymeria*), olivettes (*Chlamys*), Praires (*Venus*), palourdes (*Tapes*), coques (*Cerastoderma*) etc.) sur le quai de déchargement lorsqu'ils sont tombés des cagettes lors de leurs transferts des bateaux de pêche vers la halle à marée ou, à marée basse, au pied de ce quai car les bateaux laissent souvent échapper quelques spécimens lors du débarquement de leur cargaison.

J'ai voulu estimer les quantités de coquillages ainsi cassés en dénombrant les valves qui jonchent les quais suite à leur consommation par les oiseaux. Il s'avère

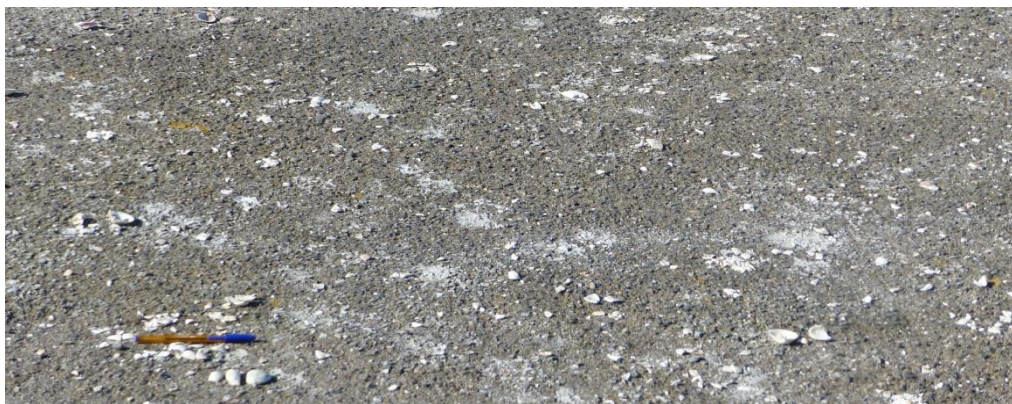


Photo 1 : Portion du quai Sud de la porte de l'écluse : débris de coquillages accumulés depuis plusieurs semaines voire plusieurs mois. Granville, 8 juillet 2018. Le stylo à bille en bas à gauche a été déposé pour donner l'échelle.

que les coquilles abandonnées par les oiseaux sur les quais et parkings se trouvent écrasées et morcelées par le passage des automobiles et des chalands. Aussi, rapidement, le décompte précis des coquillages devient impossible (photo 1). De plus, le ruissellement des eaux d'une

averse ou un balayage éventuel élimine irrégulièrement un certain nombre de débris mais ne débarrasse jamais la totalité de la surface.

Méthode

J'ai profité de la réfection du revêtement du sol du quai Sud de la porte de l'écluse, effectuée le 8 juin 2018 (photographie 2), donc de la présence d'une surface « toute neuve » que les GA ont immédiatement utilisée comme « casserie » alors que les automobilistes et piétons ne l'ont fréquentée qu'après quelques jours, le temps du « séchage » de la surface.

Extrapolation : sachant que la surface des parkings et quais du port de Granville utilisés comme casserie par les GA peut être estimée à 5.000 m², on peut en déduire qu'en juin, au moins 20 X 5 = 100 coquillages sont brisés tous les jours sur ces parkings et quais par nos magnifiques laridés.

Jacques Alamargot
jalamargot@yahoo.fr

* Alamargot J. (2011) Cassage de coquillages notamment à Granville (Manche) par jet au sol. *Le Cormoran*, 18,109-112



Photo 2 : Portion du quai juste revêtu de macadam. Granville, 8 juin 2018

Le 24 juin, soit en 16 jours, sur une surface de quai estimée à 1 600 m² (photo 3), j'ai dénombré 510 spécimens de coquillages toutes espèces confondues.

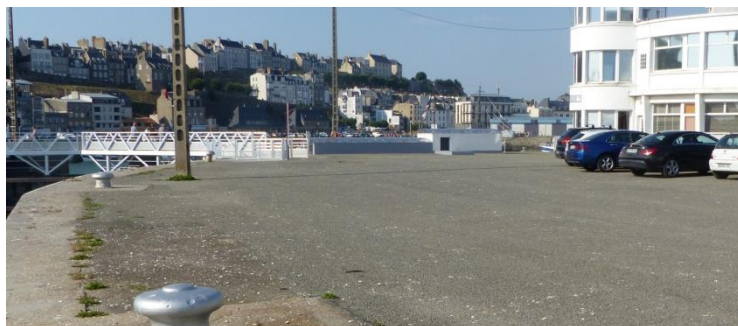


photo 3 : Quai utilisé en casserie depuis le 6 juin. Granville, 24 juin 2018

Ceci correspond donc, pour 1 000 m² de quai, à une moyenne de 20 unités par jour.



Bilan Wetlands International « Oiseaux d'eau en Janvier » 2018

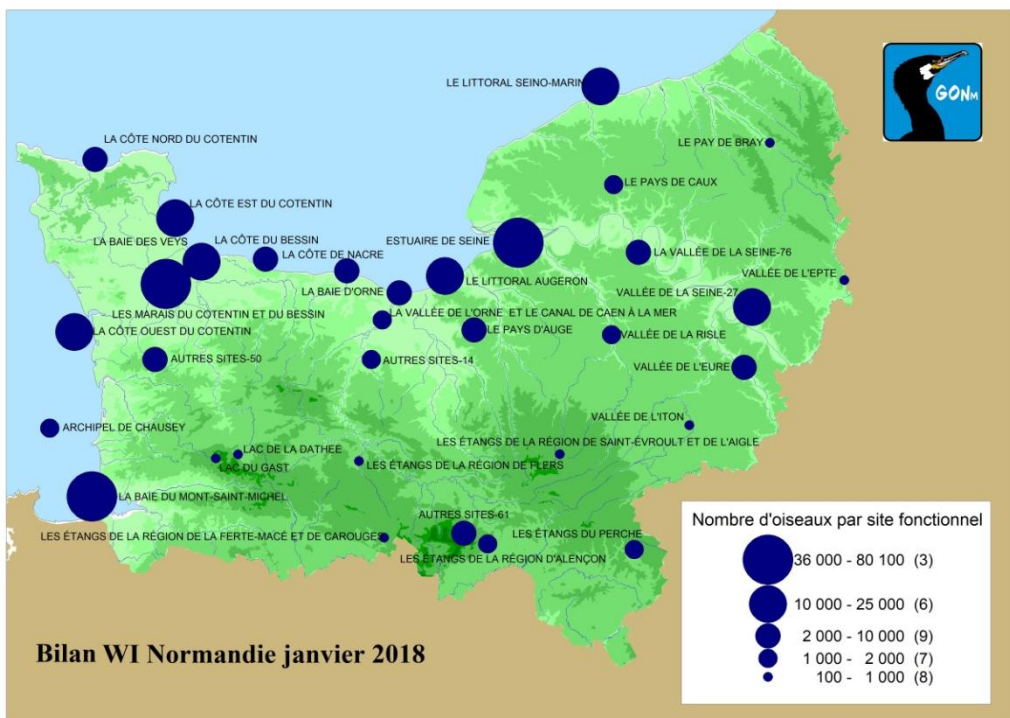
Introduction

Nous avons recensé 325 651 oiseaux en janvier 2018, contre 287 667 en janvier 2017, sans lien avec l'enquête laridés qui a eu lieu globalement en décembre. C'est une valeur proche de l'effectif moyen enregistré ces 10 dernières années (333 422).

Carte : Nombre d'oiseaux par site fonctionnel en janvier 2018

plongeon imbrin (17), la grande aigrette (311), le héron garde-bœufs (987), la cigogne blanche (227), la cigogne noire (1), la spatule blanche (78), l'ibis falcinelle (13), le cygne noir (29), la sarcelle d'été (1), le canard carolin (3), la nette rousse (11), le pygargue à queue blanche (3), le râle d'eau (219), la bécassine sourde (23), le chevalier culblanc (39).

Nous étions 115 en janvier pour couvrir cette enquête, dont 25 salariés de divers organismes. Nous avons parcouru 9 500 km en 570 heures, soit une valorisation du bénévolat estimée à 15 000 €.



Malgré ou grâce à une météo relativement clémente sur le N.O de l'Europe à cette date, 15 espèces (14 % de la cohorte) ont établi un nouveau record historique : le

Bilan

La baie du Mont-Saint-Michel, que nous partageons avec nos voisins bretons, a accueilli 24,6 % de ce total ; viennent ensuite : les marais du Cotentin et Bessin



(15,4 %), l'estuaire de Seine (11,3 %), la baie des Veys (7,4 %), le littoral Seine-Maritime (6,8 % à la faveur des laridés peu recensés sur les autres sites), la côte ouest de la Manche (6,8 %), la vallée de la Seine (4,7 %), le littoral auvergnon (4,4 %), la côte Est du Cotentin (3,7 %), les marais de la Dives (2,9 %), la baie d'Orne (2,5 %), la côte de Nacre (1,3 %), la côte du Bessin (1,1 %) et la côte nord du Cotentin (1,1 %), pour les principaux sites fonctionnels (Carte).

Des conditions d'accueil spécifiques à travers la Normandie décident de la répartition des espèces (tableau 1). Ainsi, la Seine-Maritime joue un rôle prépondérant pour les oiseaux marins ; le département de la Manche pour les grands échassiers, les anatidés de surface et les canards marins, les limicoles ; les foulques et les fuligules se distribuent préférentiellement entre l'Eure et la Seine-Maritime (détails mis en ligne sur le site).

Merci aux animateurs départementaux et à la centaine de participants qui font le succès de cette enquête, démontrant ainsi notre capacité à nous mobiliser pour la protection des oiseaux et de leurs milieux. Nul doute qu'il en serait autrement si vous n'étiez pas là pour recueillir ces indicateurs !

Coordonnées des animateurs départementaux :

Calvados : Robin Rundle
robinrundle@free.fr 02 31 97 06 46

Eure : Christian Gérard euroiseau@aol.com 02 32 35 48 86

Manche : Bruno Chevalier bruno-chevalier@neuf.fr 02 33 50 01 93

Orne : Stéphane Lecocq
ste.lecocq@wanadoo.fr 02 33 96 15 78

Seine-Maritime : Fabrice Gallien fabrice.gallien@wanadoo.fr 02 31 43 52 56

Département	14	27	50	61	76
Plongeon	6	0	7	0	87
Grèbes	24	21	11	3	41
Autres palmipèdes	19	9	29	4	40
Ardéidés	11	21	60	4	5
Anatidés de surface	7	17	71	4	1
Canards plongeurs	17	17	62	1	3
Rapaces	11	28	59	0	3
Rallidés	9	62	14	3	12
Limicoles	9	6	82	2	0
Laridés	23	23	33	0	21
Alcidés	2	0	2	0	96

Bruno
Chevalier

Tableau 1 : Part relative départementale des oiseaux recensés en janvier 2018

RDV le WE du 12-13 janvier 2019 pour la 53^{ème} édition de cette enquête !



Protection des espèces

La protection de la chouette effraie s'étend en Normandie

Début 2016, suite à la parution de l'article dans le Petit Cormoran n° 2013, François-Xavier Plaisant me contacte et se propose de prendre part au Programme d'étude et de protection de la chouette effraie, lancé depuis 2010 en Normandie et en l'étendant au Petit Caux, territoire touchant le département de la Somme.

Cela faisait déjà quelques années que notre collègue, passionné par ce rapace nocturne, prospectait, prenait des contacts avec des mairies, des particuliers...mais peu de réalisations concrètes. Aussi une nouvelle affiche intitulée « *A la recherche de l'Effraie* », avec cette fois le logo de notre association, est réalisée. Un courrier à l'en-tête du GONM, accompagné d'un questionnaire, est adressé à plusieurs communes. Une propriété privée est visitée...

Résultat : quelques municipalités se montrent intéressées. Dès lors, le processus peut être enclenché et la première demande officielle d'autorisation de la pose d'un nichoir part le 3 septembre 2016, elle sera suivie d'autres jusqu'au printemps 2017. Il faudra ensuite attendre les réunions des conseils municipaux, leurs délibérations et la réception des autorisations qui s'échelonnent jusqu'à la fin de l'été 2017. L'hiver 2017-2018 fut consacré à la construction de 10 nichoirs et au printemps 2018, précisément durant le week-end de Pâques, les nichoirs furent installés dans de bonnes conditions (absence de vent et de précipitation) avec l'aide du beau-fils de François-Xavier, Estéban, et de deux autres membres : Frédéric Garcia et Vincent Poirier.

A noter que pour deux communes sahariennes frontalières avec le département de la Seine-Maritime, les nichoirs furent posés en collaboration avec l'association Picardie Nature. Les correspondants locaux de presse furent conviés au pied de l'église de Monchy-sur-Eu et trois articles (quatre si l'on ajoute l'article sur la nuit de la Chouette organisée le 6 avril à Saint-Rémy-Boscrocourt au cours de laquelle un exemplaire de nichoir a été présenté et des posters sur les rapaces nocturnes de Normandie distribués, et qui a réuni 85 personnes) parurent à la suite, dans le Courrier picard, l'Informateur et Paris-Normandie. Depuis, et suite à l'appel lancé via ces articles, plusieurs particuliers se sont manifestés et une nouvelle série d'une dizaine de sites est en cours d'équipement.

Ce travail qui demeure très gourmand en temps bénévole a permis l'extension du parc de nichoirs vers le nord-est de notre région, dans un secteur peu pourvu par ces abris artificiels. Nous attendons désormais avec impatience le retour dans ces contrées de la Dame blanche... et des premières nichées qui seront elles aussi baguées.

Au 1^{er} août 2018, 129 nichoirs ont été posés en Normandie et répertoriés dans le fichier. Mais le chiffre réel est plus élevé car il me manque encore le retour de plusieurs fiches de nichoirs remis ou expédiés par Gilbert Homo à la fin des années 1990 et au début des années 2000.

Pour tout renseignement ou si vous souhaitez participer à la préservation de cette espèce, si vous avez la connaissance d'un site occupé, si vous possédez un nichoir non référencé, n'hésitez pas à contacter :

Thierry Lefèvre, coordinateur rapaces nocturnes tyto-otus.normandie@orange.fr ; 06 99 66 81 37 ou François-Xavier Plaisant, référent rapaces nocturnes pour la Seine-Maritime fxplaisant@orange.fr ; 06 85 58 63 12

Département	Nombre de sites aménagés avec 1 nichoir	Nombre de sites aménagés avec 2 nichoirs	Nombre total de sites aménagés	Dont édifices religieux équipés
Calvados	17	11	28	5
Eure	29	1	30	15
Manche	23	8	31	1
Orne	7	1	8	0
Seine-Maritime	7	2	9	2
Région	83	23	106	23

VALLÉE DE LA BRESLE, DE L'YÈRES ET DU PLATEAU

Dix nichoirs pour les chouettes

L'un des rapaces nocturnes les plus courants en France, la chouette effraie ou Dame blanche, est menacée sur nos territoires. À cela, plusieurs facteurs : la diminution de sa ressource alimentaire via l'intensification des pratiques agricoles, la raréfaction des sites de reproduction, sa sensibilité aux épisodes climatiques extrêmes, la mortalité routière... Pour protéger l'espèce, les bénévoles du Groupe ornithologique normand, **François-Xavier Plaisant, Vincent Poirier, Frédéric Garcia et Thierry Lefèvre** ont procédé à la pose de dix nichoirs dans plusieurs communes des vallées de la Bresle et l'Yères et du Plateau.

Une espèce en régression

« Le statut de conservation de l'espèce est en lente régression. En l'an 2000, sa population française était comprise entre 20 000 à 60 000 couples, tandis qu'au-



François-Xavier Plaisant et Thierry Lefèvre posent un nichoir chez Guillaume Duhamel, exploitant agricole à Millebosc

jour d'hui dans certaines régions, l'espèce est classée en liste rouge », expliquent-ils.

Depuis un an environ, ils ont sollicité l'aide de particuliers, agriculteurs et collectivités. Via un questionnaire envoyé à différentes

communes, ils ont sollicité des autorisations. Aussi, d'église en chapelle et en hangars agricoles, durant deux jours, les quatre bénévoles ont entamé un travail très minutieux. « L'effraie aime nicher en hauteur, notamment dans les clochers. La pose de nichoir y est délicate. Il faut à la fois les insérer dans le grillage, tout en faisant attention que les pigeons ne passent pas. » Un suivi d'observation va commencer et mi-juin et en septembre, ils vérifieront les nids pour voir s'il y a des œufs. Ces opérations permettront d'établir un recensement des naissances. « Nous n'avons observé aucune chouette dans le clocher de l'église de Monchy-sur-Eu depuis cinq ans. Elles devraient réapparaître cette année. »

INFOS PRATIQUES

Les propriétaires de vieilles maisons avec grenier ou des agriculteurs avec des vieux hangars peuvent contacter le 06 85 58 63 12.

Protection : la page des refuges

Refuge de la Hunaudière à Fourneaux-le-Val (Calvados)

C'est en quittant la plaine de Falaise et en s'enfonçant vers le sud-ouest dans un bocage préservé qu'on découvre le refuge de la Hunaudière, situé sur la commune de Fourneaux-le-Val.



Photo Jean Collette

Au milieu d'un bois de vieux chênes de 6 ha se côtoient différentes essences, hêtres, châtaigniers, frênes et bouleaux. Des escarpements rocheux couverts de bruyère servent d'espace vital à quelques insectes comme le criquet. Les grandes fougères aigle se développent à merveille et il n'est pas rare de voir émerger la tête d'un chevreuil surpris dans sa sieste ! Un chemin rural de 3 km emprunté par des randonneurs, piétons ou cyclistes, traverse le bois. Nous sommes à la lisière de la Suisse normande avec ses paysages variés, vallonnés et pittoresques.

Une charte d'adhésion au réseau du tourisme durable a été signée par Frédéric Prins, le propriétaire du refuge de la Hunaudière. Il s'engage ainsi à participer au

développement local tout en préservant la nature et le savoir-faire.

Un refuge à papillons, mis en place par le GRECIA, s'intègre parfaitement dans le bois, les papillons jouent un rôle important dans les écosystèmes, comme les abeilles (6 ruches installées au refuge) ou certaines mouches et sont d'efficaces pollinisateurs.

Les chenilles sont également une source de nourriture indispensable pour les oiseaux.

Une trentaine de panneaux pédagogiques au pied des arbres contribuent à faire connaître les différentes essences.

Le refuge de La Hunaudière a été inauguré le 20 octobre 2015. On dénombre une vingtaine d'espèces d'oiseaux différentes.

La présence de la mésange nonnette est caractéristique des vieux bois de bouleaux restés en place. Le bouvreuil est noté à chaque visite dans la clairière créée par le passage d'une ligne à haute tension.

Les rouges-gorges sont nombreux en toute saison et cette année on observe une grande quantité de fauvettes à tête noire.

La cabane, perchée dans un grand chêne et qui sert de chambre d'hôte est très appréciée des amoureux du refuge de la Hunaudière. Pour l'accueil en chambres d'hôte, on peut contacter Frédéric à la Hunaudière, 14170 Fourneaux-le-Val. (06 12 15 16 28 ou f.prins@orange.fr)

Daniel Lung



Protection : la page des réserves

Annonces diverses relatives aux réserves

Animations sur les réserves

Seules les dates sont reprises ici ; pour plus de détails, aller sur le calendrier du site :

<http://www.gonm.org/index.php?pages/Calendrier>

Graignes et réserves des marais / Maeva Dufour : 24/10 – 27/10
 Grande Noé / Jacques Vassault & Céline Chartier : 01/09 – 20/10
 Antifer / Gunter De Smet : 20/10
 Berville / Céline Chartier : 05/09 - 22/09-24/10

Anniversaire de Chausey ; sortie à Chausey le 30 septembre :

Inscriptions auprès de Gérard Debout : gerard.debout@orange.fr

Chantiers

Graignes et réserves des marais : 08/09 – 22/09 -
 Grande Noé : 15 & 16/09

Stages

Stage du 3 au 6 octobre 2018 à Chausey

Stage du 1^{er} au 2 décembre 2018 à la Grande Noé

Venez découvrir ou redécouvrir la boucle de Poses et son avifaune hivernante très nombreuse et variée qui devrait déjà être bien présente et facile à observer.

C'est un lieu permettant l'observation dans de bonnes conditions d'une bonne cinquantaine d'espèce en 2 jours. Nous pouvons par exemple observer garrot à œil d'or, plongeon imbrin, mouette pygmée, harle piette et bièvre, ... selon les années.

En fin de journée du samedi, un décompte des rallidés et ardéidés est possible pour ceux qui veulent.

Le prix du stage est 27 euros. Dans ce tarif est inclus le gîte, l'entrée libre à la base de loisirs, et l'encadrement par le garde animateur. Seule la nourriture n'est pas comprise dans ce prix.

Réservation obligatoire auprès de l'animatrice : grande.noee@gonm.org ou 06 07 27 97 89

Céline Chartier

Photo Gérard Debout





Une nouvelle réserve dans le Sud-Manche : les prés de l'Orange (Tirepied - La Gohannière)

Samedi 30 juin, le GONm a inauguré une nouvelle réserve dont nous sommes propriétaires : 20 ha de prairies dans la basse vallée de la Sée, espace largement ouvert à l'opposé des 2 ha de bocage boisé de la réserve de Tirepied située à 100 m en aval ! Cette acquisition a été possible grâce à la subvention de l'Agence de l'eau Seine-Normandie (80 %) et aux dons de mécènes (entreprises locales LTP Loisel et SAS les Champs Jouault, et la Fondation du Patrimoine). Les habitats concernés ici sont différents de ceux des marais du Cotentin et de l'Aure : ces parcelles agricoles sont couvertes de prairies naturelles humides occupant le lit majeur de la Sée. Elles sont inondées en hiver plus ou moins régulièrement, une route communale sur remblai barre la vallée et freine l'écoulement des eaux lors des crues. Ces prairies seront pâturées et fauchées comme auparavant, dans le respect d'un cahier des charges restrictif (pas d'épandages, dates d'exploitation encadrées...). La SAFER, maître d'œuvre de la transaction, a choisi un exploitant de la commune parmi les candidats.

Cette grande parcelle nue est quadrillée par un réseau de plus d'un kilomètre de fossés colonisés par une végétation classique des sols humides mais, la phragmitaie est pour l'instant absente. Un des futurs défis sera de tenter l'implantation d'une roselière qu'on ne retrouve plus qu'en aval dans les prés de l'hôpital à Avranches.

La Sée borde la réserve sur 1,5 km, l'évolution naturelle du tracé de son cours laissant des bras morts, témoins des méandres anciens recoupés, bien individualisés par la baldingère qui a colonisé ces zones en légère dépression. Il reste à initier un suivi précis de l'avifaune (et d'autres groupes d'espèces) de cette parcelle et à juger de l'effet des mesures de gestion qui seront mises en place : l'avifaune n'est que partiellement connue à travers des relevés intermittents. Quarante-vingt-dix espèces ont d'ores et déjà été observées sur le site depuis 1993 : cigogne blanche, grande aigrette, sarcelles, siffleurs et souchets sur la Sée, bécassines et vanneaux en nombre, pluvier doré, courlis, etc., les indices sont encourageants et la proximité de la baie du Mont Saint-Michel en aval est un atout non négligeable.

La gestion, outre l'usage agricole classique, portera sur le reprofilage des fossés, l'éradication des arbres du centre de la parcelle, l'abaissement du niveau des bras morts comblés par les propriétaires successifs et le reboisement de tronçons de rives de la Sée dénudés suite à la mortalité des aulnes locaux.

Jean Collette



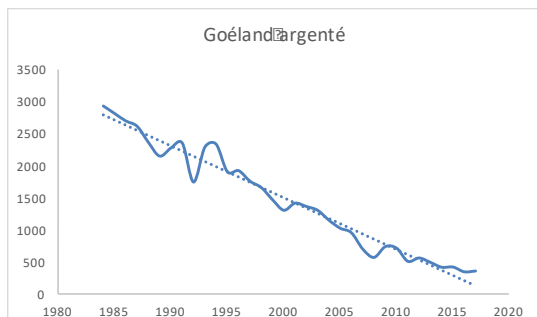
Le président coupe le ruban à gauche, Paulo Sanson, conservateur de la réserve.



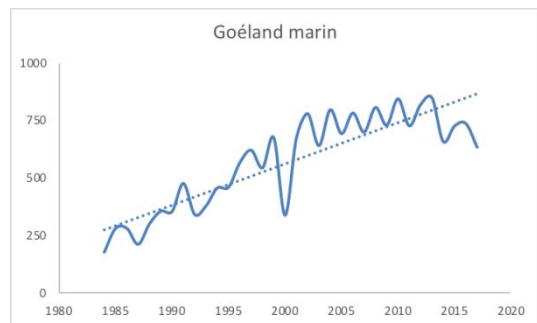
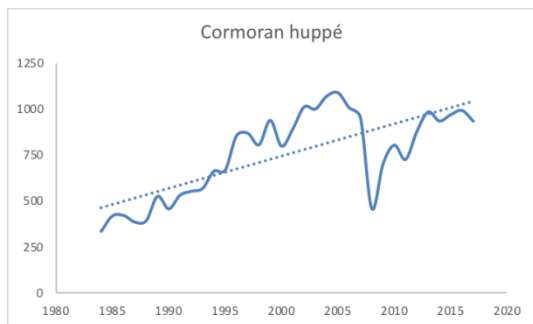
Vue de la réserve Les prés de l'Orange



*Monsieur Rivière, exploitant de la réserve grâce à un bail environnemental
Photos Gérard Debout*

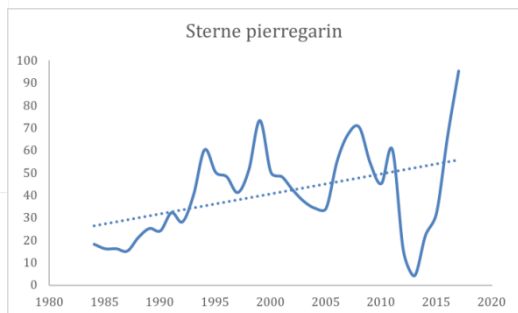


Et, pour ne pas sombrer dans le pessimisme total, en voici deux autres qui se portent mieux et même bien : le cormoran huppé et le goéland marin.



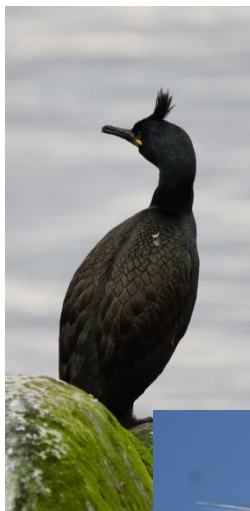
Parfois, les évolutions sont moins évidentes, comme celle de la sterne pierregarin :

D'autres espèces d'oiseaux marins nichent à Chausey ou ont niché à Chausey : goéland brun, sterne arctique, sterne de Dougall, sterne caugek.



D'autres enfin pourraient nicher à Chausey si la pression exercée par les rats devait disparaître : pétrel-tempête, puffin des anglais. Pour cela, un projet de dératissage de l'archipel est en cours d'élaboration, mais nous n'en sommes qu'aux prémisses et il nous faut trouver l'argent pour ce projet énorme.

Gérard Debout
Conservateur de la réserve



Photos Gérard Debout

